Comité Éthique, Risques psycho-sociaux et Intégrité Scientifique du CRSA
CENTRE DE RECHERCHE SAINT-ANTOINE I PARIS

Charte de Prévention des Risques Psychosociaux (RPS) du CERIS

Le bien-être physique et psychologique des personnels du CRSA est une priorité. L'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques psychosociaux (RPS) sont essentielles à la qualité des recherches, à la cohésion des équipes et à la performance collective.

Engagements

Prévention active des situations à risque
Le comité s'engage à identifier les facteurs de stress, d'épuisement professionnel, de surcharge de travail, de conflits relationnels, de harcèlement moral ou sexuel, et à y apporter des réponses rapides et appropriées dans la neutralité.

Promotion du dialogue et de l'écoute
Un climat de travail sain repose sur une communication bienveillante et fluide. Le comité favorise l'écoute active entre collègues et entre hiérarchie et personnel, tout en garantissant un droit à la parole pour toutes et tous.

Protection de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle
Le respect des horaires de travail, la limitation des sollicitations en dehors du temps professionnel et une organisation adaptée aux besoins individuels sont des axes majeurs de la politique de prévention.

Sensibilisation et formation des personnels
Le comité met en place des actions de sensibilisation aux RPS, à la gestion du stress, au harcèlement, et attire l'attention des encadrants à la détection précoce des signaux d'alerte.

Mise en place de dispositifs d'accompagnement
Un soutien psychologique confidentiel et gratuit est accessible à tous les agents via le service de santé au travail, les assistantes sociales ou les cellules d'écoute spécialisées. Le comité s'engage à orienter rapidement toute personne en difficulté vers les ressources adaptées.

En appliquant cette charte, le comité s'engage à œuvrer pour un climat de travail bienveillant, inclusif et respectueux des personnes, soutenant et équilibré, où chacun peut contribuer sereinement à l'avancée des connaissances, et préserver sa santé mentale et physique. Le comité est également garant de la confidentialité et de l'anonymat des personnes.